



**COMMUNE DE
VEROSSAZ**

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

- Requérant : M. Flavien Barman, Ch. de Chavanne 17, 1891 Vérossaz
Situation : Parcelle no 716, folio 6, au lieu-dit « Vers-les-Gex », située en zone à bâtir R1, coordonnées 564'651 / 117'911
Objet : Modification couleur des façades et de la toiture (modification enquête publique du 27.11.2015)

Le dossier est en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées par écrit dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 26 octobre 2021/vz